

Edouard Froidure et RENOVASSISTANCE

Cette année, il y a 40 ans qu'Edouard Froidure est décédé !

Et alors ? Quel lien avec notre asbl ?

L'abbé Froidure fut un des premiers à dénoncer les taudis comme « des fabriques de cas sociaux » ou « des chancres sociaux ». C'est ainsi qu'en 1952, il a amené le jeune roi Baudouin à visiter une dizaine de taudis dans les Marolles. Le roi accompagné du Ministre de la Santé Publique y passa six heures et fut vivement impressionné par la misère qu'il découvrit.



Edouard Froidure a marqué un des fondateurs de RENOVASSISTANCE : Jean Grimaldi. Ancien conseiller communal à la Ville de Bruxelles, Jean est un des derniers survivants parmi les compagnons de captivité et les collaborateurs d'Edouard Froidure. Dans une lettre qu'il m'envoyait en 2008, après 10 pages décrivant l'action de son ami et la contribution qu'il y avait apportée, Jean terminait ainsi :

Il n'est pas téméraire d'inscrire la création de RENOVASSISTANCE dans le cadre des objectifs visés par l'Abbé Froidure. Et encore : Les faits précis exposés ci-avant démontrent clairement une longueur d'onde identique entre les idées défendues par l'Abbé Froidure et les objectifs de RENOVASSISTANCE.

A l'occasion de l'anniversaire du départ de l'homme généreux et inspiré que fut Edouard Froidure, je terminerai cet hommage par ses mots qui clôturent l'introduction de son ouvrage *Parias 57*, auquel Jean Grimaldi a contribué :

*Et que là où règne l'anarchie, s'établisse l'ordre ;
Là où demeure la haine, prévale l'amour ;
Là où s'accroche la tristesse, rayonne la joie ;
Là où pénètre la mort, domine la vie.*

Paul Defawe, Président

Nouvelles des chantiers et projets**Rue des Chartreux, 22 à 1000 Bruxelles**

Ce chantier continue avec toujours les mêmes difficultés liées à l'étroitesse de l'accès et au manque de place pour le stockage des matériaux et des déchets de construction.

L'ensemble des cloisons et des faux plafonds est terminé, de même que les câblages et tuyauteries. La façade arrière a été isolée par l'extérieur et tous les nouveaux châssis de fenêtres ont été placés.

**Chaussée de Mons, 1447 à Anderlecht**

Le chantier a démarré à la mi-juin.

L'entrepreneur a commencé par pomper l'eau qui couvrait le sol des caves sur un bon 30 cm.

A peine pompée, l'eau a aussitôt réapparu. En effet, cette maison est située dans une zone humide, avec une nappe aquifère très haute. Ceci nous a obligés à placer un drain extérieur et à étanchéifier le sol et la base des murs de cave. L'ensemble des planchers (pourris) a dû être remplacé.

Après quelques déboires pour arriver à l'installation de nouveaux compteurs électriques, la situation est rentrée dans l'ordre et le chantier suit son cours normal.

Rue de Chambéry, 21 à Etterbeek

L'entrepreneur a été sélectionné fin septembre mais des questions administratives ont retardé l'introduction de la demande de prime à la région de Bruxelles-Capitale.

Les travaux ne pouvant pas commencer avant l'accord de la région, ceux-ci débiteront vraisemblablement début 2012.

Rue Seutin, 13 à Schaerbeek

L'avant-projet a été approuvé par le conseil d'administration début novembre et la préparation des documents pour la demande de permis d'urbanisme a commencé.

La signature du bail avec l'école est prévue dans les prochains jours.

**Rue Docteur de Meersman, 17 à Anderlecht**

Il s'agit d'une belle et grande maison appartenant à la paroisse. Elle a été mise en vente et l'acheteur est disposé à nous la confier pour un bail de longue durée. La rénovation permettra de créer deux appartements de deux chambres et deux de trois chambres.

L'avant-projet a été approuvé mi-août 2011 et les documents de demande de permis d'urbanisme sont presque terminés.

Vous pouvez nous aider par :

- un don en argent à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE avec attestation fiscale (min 40 €) au 000-0000004-04 de la Fondation Roi Baudouin avec libellé : projet L78069
- un don au compte 523-0420998-93 de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE (pas d'attestation fiscale)
- un prêt accordé pour une durée de 5 ans minimum, sans intérêt mais remboursable majoré de l'indexation
- la mise à disposition d'un immeuble à rénover
- un legs à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE

Rencontres

Elles sont trois à s'être embarquées dans la même aventure. L'Agence Immobilière Sociale (AIS) Logement pour Tous, la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE et notre



asbl RENOVASSISTANCE poursuivent toutes trois le même but : procurer aux plus démunis des logements décents, à des prix abordables. Le 30 novembre, les trois conseils d'administration, le personnel de l'AIS et les bénévoles qui les assistent se sont « embarqués », au sens propre du terme, sur le bateau *La Gueuse*, qui navigue sous pavillon de l'asbl La Fonderie, sur le canal de Vilvorde. Chacun a pu ainsi mieux connaître les autres partenaires de cette œuvre commune, mieux comprendre la réalité de leur travail ou de leur engagement.

Les participants ont pu rencontrer plusieurs autres acteurs du même projet et partager leurs coups de cœur, leurs difficultés, leurs surprises ou encore les découvertes faites dans leur travail.

L'ambiance détendue de cette « mini-croisière », commentée par un guide compétent, a permis à chacun de mieux saisir l'importance de son rôle et de nouer des liens amicaux.



Précarité énergétique

Pendant plusieurs mois, un administrateur de RENOVASSISTANCE a participé à un groupe de travail du « Rassemblement Bruxellois pour le Droit à l'Habitat » (RBDH), sur le thème de la précarité énergétique. Ce travail a débouché sur la publication du numéro 43 du trimestriel *Art. 23* organe de presse du RBDH. Ce numéro est intitulé : *Réduire la précarité énergétique : les politiques bruxelloises sont-elles à la hauteur ?*

Cette problématique est particulièrement d'actualité avec l'obligation de présenter un certificat de Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) lors de la mise en location d'un logement. Cette disposition risque d'avoir un effet pervers sur les loyers pour les plus démunis. Un certificat de bonne classe pourrait entraîner le propriétaire à augmenter le loyer lors d'un nouveau bail, ce qui rendrait ces logements, à faibles dépenses énergétiques, moins accessibles aux revenus les plus faibles. De plus, les propriétaires qui confient leur bien à une AIS ne sont pas assez encouragés à améliorer la PEB de leurs logements car le loyer perçu par le propriétaire est limité par la région. L'idéal serait que l'investissement en économie d'énergie profite pour partie au propriétaire et pour partie au locataire.



Composition du Conseil d'administration

Après deux ans de fonctionnement, trois membres sur six sont arrivés en fin de mandat : le mandat de Robert De Bauw a été renouvelé pour 4 ans, mais Luc Pêtre et Philippe Chevalier ont demandé à être remplacés, tout en assurant la Fondation de leurs services tant que cela pourrait être utile. Qu'ils soient ici tous les deux remerciés pour leurs apports constructifs aux travaux du conseil et leurs avis judicieux.

Entretemps le CA a coopté trois nouveaux administrateurs en 2011 : Michel Lemaire, Jean-François Lehembre et Gabrielle Lefèvre. Chacun pourra dans son domaine apporter une grande expérience au service de la Fondation.

Reconnaissance de la Fondation comme AIPL

Après de longs mois d'attente, nous avons reçu en décembre l'arrêté ministériel de reconnaissance de notre Fondation comme « association oeuvrant à l'insertion par le logement » : c'était une étape importante demandée par le SPF Finances pour que les dons faits à la Fondation puissent obtenir directement l'exonération fiscale, sans transiter par la Fondation Roi Baudouin. La procédure se poursuit, dans ce but, auprès du SPF.

Cette reconnaissance par le Secrétaire d'Etat au Logement de la Région témoigne de la qualité de notre travail et du sérieux de la Fondation.

Inauguration de la campagne ImmoSolidarity

(www.immosolidarity.be)

Le défi de *ImmoSolidarity* : mobiliser les professionnels de l'immobilier et de la construction en faveur du logement des personnes en situation de grande précarité. *ImmoSolidarity* a identifié et réuni cinq associations qui portent des projets visant à garantir un logement décent aux personnes sans-abri ou particulièrement fragilisées. Le but sera d'informer et de mobiliser le monde des entreprises du type d'aide souhaitée par ces associations et comment les soutenir à réaliser leurs projets.



Le 12 janvier, une rencontre sera proposée entre les associations et les professionnels du secteur privé. Cette réunion sera rehaussée par la présence de notre Présidente d'Honneur, la princesse Claire.

De nombreuses personnalités de la Construction et de l'Immobilier ont été contactées et ont manifesté leur intérêt pour la campagne *ImmoSolidarity* que nous avons eu l'occasion d'exposer lors d'entretiens préliminaires.

La Fondation Roi Baudouin a accepté de créer en son sein un Fonds *ImmoSolidarity* pour une durée de cinq ans. Les dons versés sur ce Fonds donneront droit à une déductibilité fiscale.

Patrimoine immobilier

L'asbl RENOVASSISTANCE a reçu en legs en 2010 un appartement situé au deuxième étage du 50 boulevard des Gloires Nationales et l'a rénové. La nue-propriété de ce bien a été cédée par acte notarié à la Fondation en octobre 2011. Ce bien vient s'ajouter aux cinq autres qui garantissent le remboursement des prêts octroyés par des privés à l'asbl.

